



En partenariat avec



REJOINGNEZ UNE EQUIPE DE VOLONTAIRES ! MISSION "Scolaires & Etudiants Solidaires"

- Vous êtes étudiant en 2^{ème} année de BTS – DUT, en L1, en Ecole d'ingénieur ou Masters
- Vous avez entre 18 et 25 ans
- Vous souhaitez vous impliquer dans un projet associatif en lien avec le monde de l'éducation
- Vous avez envie de vous sentir utile en aidant des scolaires

Votre mission :

"Scolaires & Etudiants Solidaires" est un projet expérimental qui vise à :

- Agir contre le décrochage scolaire des collégiens, lycéens et étudiants L1 ;
- Lutter contre la précarité étudiante ;
- Promouvoir l'enseignement supérieur et la réussite auprès des scolaires ;
- Créer du lien sur les enjeux sociétaux et de transition énergétique entre l'Université et les entreprises du territoire.

L'aide aux devoirs consiste à accompagner le scolaire tout au long de son année (D'Octobre 2021 à Juin 2022).

Il s'agit d'aider à la compréhension des devoirs hebdomadaires, assister à leurs réalisations tout en donnant des conseils d'organisation et de méthodologie.

L'accompagnement est réalisé en distanciel via les applications de communications numériques existantes.

L'enjeu est de transmettre au scolaire l'envie de réussir sa scolarité.



Critères de recrutement :

- Motivation et engagement,
- Goût pour la pédagogie,
- Intérêt pour l'éducation et la transmission.

Critères spécifiques :

- Être de nationalité française ou d'un État membre de l'Union Européenne ou résider en France depuis plus d'un an sous couvert d'un titre de séjour autorisant un séjour durable.

Durée :

- 9 mois – 28 heures maximum,
- D'Octobre 2021 à Juin 2022.

Indemnité mensuelle :

- 473,04 €uros par mois versés directement aux volontaires par l'État,
- 107,58 €uros par mois versés aux volontaires par TERRITOIRES SOLIDAIRES correspondant à la prise en charge des frais d'alimentation ou de transports,
Les jeunes, bénéficiaires ou appartenant à un foyer bénéficiaire du RSA, ou titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5^{ème} échelon ou au-delà bénéficient d'une majoration d'indemnité de 107,68 €uros par mois.

CANDIDATURE à envoyer par mail à : l.filippi@fondationface.org

